



Mise en œuvre du SRCE
CPO thématique
« PERMÉABILITÉ DES ESPACES AGRICOLES »



Compte-rendu de la deuxième réunion du
groupe agriculteurs de Bièvre-Valloire

7 février 2018 - 13h00-16h30

Locaux de Bièvre Isère Communauté
à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs + terrain

Rédaction du compte-rendu : ISARA-Lyon.

PARTICIPANTS

Agriculteurs :

Pierre BARRAL-BARON, André DURAND, Guillaume JAY, Raymond MERLOZ, Pierre GUILLERMIN, Jean ROBIN-BROSSE, Pierre THUILLIER

Animateurs :

Claire HEINISCH, Benoit SARRAZIN, Anthony ROUME et Julie DELCLAUX, ISARA-Lyon
Océane AMORIC et Alice PAILLET, Chambre d'Agriculture de l'Isère

OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

1^{er} temps : un temps d'échange en salle sur le projet

Objectif : **échanger avec les agriculteurs sur les avancées du projet** depuis la dernière réunion du groupe (en janvier 2017) et présenter les **actualités du projet sur le territoire.**

2^{ème} temps : un atelier « paysage » sur le terrain (chez Guillaume Jay)

Objectifs :

- À partir de l'observation du paysage recueillir **l'expertise et les perceptions des agriculteurs sur la structure et sur l'évolution du paysage.**
- Recueillir **l'avis et l'expérience des agriculteurs sur l'intérêt et les limites de ce paysage** pour les activités agricoles et le travail des agriculteurs, et sur le paysage « idéal » pour l'agriculture et l'agriculteur, la biodiversité, le cadre de vie.



3^{ème} temps : un atelier « insectes » en salle

Objectifs :

- Présenter aux agriculteurs la **méthodologie et le matériel utilisé pour réaliser les suivis insectes** réalisés au printemps 2017 (et qui seront réalisés au printemps 2018)
- Présenter aux agriculteurs les **premiers résultats des observations insectes** et établir avec eux des liens entre la présence de tel ou tel type de familles ou d'espèces d'insectes et le paysage
- Échanger avec les agriculteurs sur le **rôle d'auxiliaire des insectes** retrouvés sur les parcelles
- Donner aux agriculteurs quelques **clés de reconnaissance et de connaissance des insectes**

ÉCHANGES EN SALLE AUTOUR DU PROJET

Actualités du projet « perméabilité des espaces agricoles »

Suite aux interrogations des agriculteurs sur le rôle du groupe et l'intérêt d'y participer, il est rappelé que l'objectif de ce groupe, qui se réunit une fois par an, est **d'échanger avec les agriculteurs** sur les avancées du projet et de recueillir leur avis, leur expertise et leurs questions. Le groupe a également pour rôle **d'émettre des idées et de formuler des recommandations** sur la gestion et l'amélioration de la perméabilité des espaces agricoles.

⇒ *Retour des agriculteurs :*

Les participants soulignent qu'ils apprécient le fait que le projet prenne en compte les agriculteurs. Ils regrettent en effet que d'autres acteurs, en particulier les écologistes, qualifiés pour certains de sectaires, viennent leur imposer une façon de faire, et rappellent que la diversité agricole contribue à la biodiversité. En particulier, la Bièvre est connue pour héberger des oiseaux qu'on ne retrouve pas ailleurs.

Les agriculteurs sont également rencontrés en entretiens individuels. Au cours du premier semestre 2017, **Julie Delclaux, doctorante au sein du projet, a rencontré une partie des agriculteurs du groupe sur leur exploitation**, afin d'échanger avec eux sur leur vécu et leurs pratiques en matière d'agriculture, de biodiversité et de paysage. Les résultats de ces entretiens seront présentés dans une prochaine réunion du groupe.

Au printemps 2017 a eu lieu **la première campagne d'observation de la biodiversité** (insectes, oiseaux et flore) sur le territoire. Cette campagne d'observation se poursuivra en 2018. Le second atelier de la réunion sera consacré aux premiers résultats des observations insectes. Les résultats pour les autres espèces seront présentés et discutés dans une prochaine réunion du groupe avec les partenaires du projet ayant réalisé les suivis (LPO pour les oiseaux et Conservatoire Botanique pour la flore).

En ce qui concerne les insectes, afin d'établir le lien entre présence d'insectes dans les parcelles et structure du



paysage autour des parcelles, un **travail de terrain de recensement exhaustif des éléments du paysage** (assolements, présence de différents types haies, bandes enherbées, cours d'eau, infrastructures etc.) est réalisé par l'ISARA autour de chaque couple de parcelles prairie/céréale à paille où ont lieu des observations insectes. Ce travail a été réalisé en 2017, et sera réalisé de nouveau en 2018.

Au printemps-été 2018, un **travail d'analyse de la structure et de l'évolution des paysages sera réalisé par une stagiaire accueillie à l'ISARA**. L'objectif de ce travail est de comprendre comment les paysages se sont structurés et ont évolué sur le territoire, et d'analyser quels sont les différents facteurs (facteurs biophysiques, socio-économiques, historiques, politiques etc.) qui permettent d'expliquer cette structure et cette évolution. Ce travail d'analyse historique et de compréhension fine du contexte du territoire est essentiel pour pouvoir ensuite formuler ensemble des recommandations pour favoriser une meilleure intégration entre agriculture, paysage et biodiversité. Le 1^{er} atelier de la réunion, dont l'objectif est de recueillir l'expertise des agriculteurs, qui vivent et travaillent sur le territoire, sur la structure et l'évolution des paysages, sera un des éléments qui viendront alimenter ce travail.

⇒ *Retour des agriculteurs :*

Les participants soulignent l'intérêt de ce travail, en particulier l'importance de comprendre le passé pour mieux réfléchir au futur.

Remarques générales des participants sur l'agriculture et l'aménagement sur le territoire

Les participants insistent sur l'importance de bien connaître les sols et de les préserver. Ils soulignent que bien entendu ils ont un impératif économique, en effet, ils ne sont « *pas là pour que la vache ne produise pas* » mais que pour autant, ils ne sont « *pas là pour épuiser la terre* » et regrettent que souvent les gens ne leur reconnaissent pas cette valeur-là, tout en admettant qu'il est regrettable que « *certain agriculteurs ne descendent jamais du tracteur* » et qu'ils devraient « *se réapproprier le sol* ».

Ils ajoutent que le sol est un élément autour duquel tous les acteurs devraient pouvoir s'entendre sur les questions de durabilité, dans la mesure où les terres cultivées stockent du carbone.

Sur l'avenir de l'agriculture sur le territoire, ils soulignent l'importance de la formation des jeunes, dans un contexte où chez les nouveaux installés il y a de moins en moins d'enfants d'agriculteurs.

Sur la question de l'aménagement et de l'urbanisation, ils rappellent que ce sont les élus qui ont un poids direct sur l'aménagement, pas les agriculteurs qui, eux, « *se passeraient bien de l'autoroute* ».

ATELIER PAYSAGE

L'atelier s'est déroulé sur le terrain, sur les parcelles de Guillaume Jay où ont eu lieu des observations insectes en 2017 (site B3, voir cartes en annexe). Les échanges ont porté sur la structure et l'évolution du paysage autour de la parcelle, pour s'élargir ensuite sur d'autres secteurs et sur l'ensemble du territoire.





Photo 1 - Atelier paysage (photo : C. Heinisch)

Infrastructures à proximité de la parcelle et plus généralement sur le territoire

Les parcelles de Guillaume Jay qui ont été suivies en 2017 se situent de part et d'autre de la **RD 519**. Cette route a été agrandie dans les années 60 pour relier Grenoble à l'aéroport, à l'époque où l'axe de Bièvre n'existait pas. La parcelle qui était en céréales en 2017 est située entre la route et **l'ancienne voie ferrée**. Tenue par Voies Ferrées du Dauphiné, elle a fonctionné jusqu'aux années 1980. Le train, à l'époque, était appelé « le tram ». Lorsque le transport des voyageurs s'est arrêté, la voie a continué d'être utilisée pour le transport d'engrais. Entre les deux guerres, elle a également servi pour le transport du vin. Il y a eu des projets de remise en service de la voie, mais comme elle passe en plein cœur des villages, ça n'a pas été possible. Certaines gares ont d'ailleurs été détruites, mais pas toutes. Depuis l'arrêt du fonctionnement de la voie, des haies sont apparues de part et d'autre de la voie ferrée. Les agriculteurs soulignent que cela pose problème pour la contractualisation de MAE. En effet, il faut entretenir des deux côtés, or, la SNCF est en charge de l'un des côtés, par conséquent, même s'il s'occupe de son côté, l'agriculteur ne peut pas contractualiser.

En 2021, **l'axe de Bièvre** sera prolongé à l'ouest. Les agriculteurs expliquent que l'élargissement est un point de départ pour construire ensuite une nouvelle zone industrielle et commerciale qui consommera des terres agricoles. Ils déplorent que leurs avis soit peu pris en compte pour les projets d'aménagement : « *on nous présente le projet quand c'est cuit, on nous amène le projet quand c'est fini* ». Certains soulignent toutefois qu'ils arrivent quand même à freiner un peu certains aménagements.

Organisation et évolution des assolements

- **Autour du point d'observation, chez l'agriculteur**

Beaucoup de parcelles qui étaient auparavant en prairies sont passées en grandes cultures. Depuis deux ans, des CIPAN sont mis en place, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de l'Isère qui fournit gratuitement les semences aux agriculteurs (dans la limite de 5h par commune). Ces CIPAN peuvent être détruits mécaniquement à partir du 15 janvier.

Au sud du point d'observation, c'est une zone humide (marais et étangs de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs), il y a donc plus de prairies.

- **De manière générale sur le territoire**

De manière générale, la Bièvre, comme la France se céréalise, l'élevage étant en diminution.

Il n'y a pas forcément plus de maïs ces dernières années. C'est à la fin des années 50 qu'il a fortement augmenté.

Le tournesol est arrivé au milieu des années 1980.

Les surfaces en colza ont augmenté. Mieux rémunéré, il aurait disparu s'il n'y avait pas eu le débouché diester. Les politiques publiques ont également joué un rôle important, ainsi le colza s'est développé car il était autorisé sur des terres en gel.

Les surfaces en soja augmentent.

La plaine de Bièvre est un territoire favorable à la production de noix. En particulier, la Bièvre est plus ventilée que la vallée de l'Isère, les noyers sont donc moins exposés aux maladies. Le paysage change en ce qui concerne les noyers (augmentation des surfaces + densité). En effet, une nouvelle variété, la Fernor, plus productive, est de plus en plus préférée à la Franquette. En revanche cette nouvelle variété n'est pas autorisée dans l'AOP noix de Grenoble, et des discussions ont lieu actuellement au sein du Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble pour déposer une demande de modification du cahier des charges pour y introduire la Fernor.

Les haies sur le territoire

Au cours des remembrements les plus récents, qui ont été le résultat de discussions avec l'ensemble des acteurs concernés (à la différence des remembrements les plus anciens) et qui se sont bien passées, des haies multi-espèces ont été replantées.

Actuellement, la Fédération des Chasseurs de l'Isère replante des haies sur le territoire.

Une des caractéristiques du secteur est aussi que les haies ont poussé sur les pierriers.

Il n'y a pas d'orientation particulière des haies sur le territoire, elles sont simplement plantées de préférence en nord de parcelle pour couper les vents.



Les remembrements

Les agriculteurs rappellent qu'il y a eu deux types de remembrements : ceux « du passé » où l'on a fait table rase en arrachant les haies, et ceux des 20 dernières années qui se calent sur le parcellaire existant, sur la nature et sur l'agriculture. Ils regrettent que la société ait une vision ancienne du remembrement, en ayant en tête la caricature de ce qui se fait dans le bassin parisien.

Il est plus simple de faire des remembrements dans la plaine que sur les coteaux, en effet, c'est plus homogène, il est donc plus facile de faire le découpage.

- **Remembrements selon les secteurs/les communes**

Sur le plateau du Liers, des remembrements ont eu lieu à la fin des années 80. Les agriculteurs se souviennent qu'il a été replanté plus de haies qu'il n'en a été arraché.

A Colombe de 14 km de haie ont été arrachés, 11 km ont été replantés.

Les remembrements ne conduisent pas toujours à d'immenses parcelles, par exemple, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, après le remembrement il y avait des parcelles de 2 à 3 ha.

- **Et aujourd'hui ?**

Aujourd'hui, il n'y a plus de remembrements, ce sont plus des échanges de parcelles qui ont lieu entre agriculteurs, c'est plus simple et plus rapide. Toutefois, l'avantage des remembrements par rapports aux arrangements, c'est qu'ils sont inscrits dans le cadastre.

Les agriculteurs soulignent par ailleurs qu'il est plus difficile aujourd'hui de faire des remembrements, du fait notamment de l'influence du monde des écologistes. Aujourd'hui il y a même des démembrements, les parcelles se redécoupent du fait des multiples propriétaires, et certains agriculteurs craignent que « *ça reparte dans l'autre sens* ».

ATELIER INSECTES

Le protocole d'observation a été présenté et expliqué. En particulier, un exemplaire du piège à insectes qui était placé sur les parcelles a été décrit et explicité (cf. Photo 2 et livret insectes en annexe). Au total sur le territoire de Bièvre-Valloire, 8 couples de pièges ont été posés en 2017. En 2018, environ 25 couples de pièges seront posés.

À partir du livret insectes et d'échantillons d'insectes retrouvés dans les parcelles conservés dans des flacons (cf. Photo 2 et livret insectes en annexe), les échanges ont porté sur les différents types d'insectes et araignées qui ont été retrouvés sur le territoire, sur leurs caractéristiques et sur leur rôle en tant qu'auxiliaire des cultures. Les agriculteurs ont notamment reconnu plusieurs espèces présentes chez eux. Ils soulignent également que les carabes, à l'instar des coccinelles, sont une famille d'insectes emblématique parmi les auxiliaires de culture.

À la fin de l'atelier, les cartes présentant les assolements et éléments semi-naturels autour des parcelles de Guillaume Jay chez qui a été réalisé le premier atelier sur le paysage (cf. Photo 1 et carte 3 en annexe) ont été distribuées aux participants, afin de réfléchir sur les liens possibles entre présence des insectes dans les



parcelles et configuration du paysage autour des parcelles. Le temps venant à manquer pour cette réflexion collective sur de premières interprétations, nous renvoyons les participants aux résultats finaux sur le lien entre paysage et insectes observés dans les parcelles, qui seront également présentés individuellement aux agriculteurs ayant eu des observations sur leurs parcelles.



Photo 2 - Atelier insectes : échanges sur la méthodologie et les résultats (photos : J. Delclaux)

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS DES OBSERVATIONS INSECTES SUR LE TERRITOIRE DE BIÈVRE-VALLOIRE

	<i>Agonum muelleri</i>	<i>Amara aenea</i>	<i>Amara Zezea kulti</i>	<i>Anchomenus dorsalis</i>	<i>Asaphidion stierlini</i>	<i>Harpalus affinis</i>	<i>Metallina lampros</i>	<i>Metallina properans</i>	<i>Notiophilus quadripunctatus</i>	<i>Poecilus cupreus</i>	<i>Poecilus versicolor</i>	<i>Pterostichus melanarius</i>	<i>Semiophonus signaticornis</i>	<i>Syntomus obscuroguttatus</i>	<i>Trechus quadristriatus</i>
Site visité	1	0	0	6	1	0	2	12	0	19	0	1	0	1	1
Total BIEVRE	15	12	7	65	7	11	66	29	9	118	19	30	7	2	10

NB : Seules les espèces rencontrées à plus de 5 individus dans tout le territoire ou présentes sur le site visité sont présentées dans le tableau ci-dessus.

Par ailleurs, 7 espèces n'ont été échantillonnées qu'à un seul individu dans tout le territoire, et 10 espèces de 2 à 5 individus dans tout le territoire.



	Richesse spécifique	Abondance
Site visité	9	44
Total BIEVRE	31	436
Moyenne BIEVRE	11	55

Sur le territoire de la Bièvre, la richesse spécifique s'élève à 31 espèces. Sur l'ensemble des trois territoires du projet (Grand Rovaltain (27 couples de piège en 2017), Bièvre-Valloire (8 couples de pièges en 2017, voir carte 1 en annexe) et Forez (9 couples de pièges en 2017)), 81 espèces de carabes différentes ont été relevées, avec 4 espèces qui dominent (+ de 50% d'individu).

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES QUESTIONS ET ÉCHANGES AVEC LES AGRICULTEURS

Sur le protocole

- *Est-il possible avec ce protocole de suivre l'évolution des populations d'insectes ? En effet on entend beaucoup parler ces derniers temps de l'étude allemande qui a montré que la biomasse d'insectes avait diminué de 80%. Est-ce le cas ici ?*
 - ⇒ Non, ici le laps de temps de relevés (sur 2 ans, 2017 et 2018) ne peut pas permettre un tel suivi.
- *Pour la campagne d'observation 2018, est-il possible de mettre des pièges en arboriculture (noyers) ?*
 - ⇒ Il est possible de fournir les pièges, l'agriculteur les place et les relève en autonomie, et l'ISARA apporte son appui identifier les insectes.
- *Pour la campagne d'observation 2018, les pièges sont-ils placés au même endroit qu'en 2017 ?*
 - ⇒ Non les pièges sont localisés à des endroits différents, afin d'avoir sur 2 ans, le maximum de point d'observations (8 couples de pièges en 2017, environ 25 couples en 2018).
- *Est-ce qu'il est possible de placer des GPS sur les carabes pour suivre leurs déplacements ?*
 - ⇒ Ce n'est pas prévu dans le cadre du projet, mais il existe des essais par ailleurs.

Sur les caractéristiques des espèces ou groupes d'espèces et sur leurs liens avec les pratiques agricoles

- *Les carabes mangent-ils les œufs de limaces ou les limaces elles-mêmes ?*
 - ⇒ Les deux : ils mangent les œufs et les limaces adultes
- *Quels sont les prédateurs des carabes ?*
 - ⇒ Musaraignes, blaireaux (exemple de leurs crottes qui brillent, cela est dû aux restes des élytres de carabes et d'autres coléoptères), oiseaux.
- *Tous les carabes sont-ils des auxiliaires ?*



- ⇒ La plupart sont des auxiliaires potentiels ou avérés. Il n'y en a qu'un seul qui s'attaque aux cultures, mais il n'est pas présent ici : le zabre des céréales.
- *Les carabes sont-ils tous diurnes ?*
 - ⇒ Il y a des espèces nocturnes, souvent peu colorées. Les espèces ayant des reflets métalliques sont souvent diurnes.
- *Quelle est la durée de vie des carabes ?*
 - ⇒ Certains, surtout les grosses espèces, peuvent vivre plusieurs années, d'autre juste une, mais il est difficile d'obtenir des informations fiables.
- *Est-ce que ces espèces de carabes peuvent être utilisées dans la lutte intégrée ? Par exemple comme contre la pyrale du maïs par des lâchers ? Est-ce que demain ça sera un outil pour l'agriculture si l'on en vient à interdire les insecticides ?*
 - ⇒ Non car elles sont généralistes, elles ne s'attaquent pas spécifiquement à un insecte. Il serait plus intéressant de viser un certain équilibre sous la forme de multiples relations trophiques entre de nombreuses espèces pour qu'au final l'écosystème soit en équilibre et les populations régulées, notamment celles des nuisibles.
- *Dans la mesure où les larves sont dans les sols, et que certaines y sont au printemps et d'autres en automne, est-ce que le fait de faire un double labour (c'est-à-dire un labour au printemps et à l'automne) peut les défavoriser ?*
 - ⇒ En théorie, oui.
- *Lorsqu'on laboure et qu'on retourne toute cette hauteur de terre sur les insectes, est-ce que ça ne fait pas trop pour eux ?*
 - ⇒ Oui en effet, mais ils ont une certaine résistance

Sur les résultats et leurs interprétations

- *Est-ce qu'il y a une différence sur la population s'il y a des haies ou pas ?*
 - ⇒ Oui ça joue même pour les insectes, les haies peuvent servir de refuges en hiver notamment ou peuvent servir de réservoirs permettant la recolonisation des parcelles après des perturbations ayant détruit les populations d'insectes.
- *Est-ce qu'on trouve les gros carabes (plutôt forestiers) dans les cultures ?*
 - ⇒ Oui, on les retrouve, mais proches des lisières forestières et des haies, ils peuvent aller jusqu'à quelques dizaines de mètres dans la culture.
- *Est-ce qu'il y a des différences entre les trois territoires étudiés ? Ou même des différences entre les Terres Froides et le sud de la plaine de Bièvre ?*
 - ⇒ Oui il y a quelques espèces qui diffèrent, mais les espèces les plus abondantes sont présentes sur les



trois territoires.

- *Est-ce que certaines espèces des cultures vont se réfugier dans les prairies ? Autrement dit, est-ce que les actions agricoles font migrer les insectes ?*
 - ⇒ Cela est possible, mais dans une certaine mesure seulement car les cortèges d'espèces ne sont pas exactement les mêmes.
- *Est-il possible d'avoir un retour individuel des résultats ?*
 - ⇒ Oui c'est prévu dans le projet, chaque agriculteur aura individuellement les résultats de son piège.

Informations complémentaires données par les agriculteurs

- Dans le passé, l'énergie principale était la traction était animale, il y avait donc nécessité de produire de l'alimentation animale, c'est pourquoi il y avait des prairies même sur la plaine, par conséquent il y avait des haies.
- On constate l'arrivée des cigales sur le territoire depuis 2-3 ans.

ANNEXES

Liste des annexes (en tiré à part) :

Annexe 1 - Fascicule insectes : *Auxiliaires des cultures. Un panel d'espèces de nos territoires d'étude.*

Annexe 2 - Cartes

- Carte 1 : *Couples CAP - PP échantillonnés en Bièvre. Richesse spécifique en carabidés*
- Carte 2 : *Photographie aérienne du site d'échantillonnage B3 Bièvre*
- Carte 3 : *Contexte paysager référencé pour le site d'échantillonnage B3 Bièvre*

